

1. CODE D'IDENTIFICATION UNIQUE DU PRODUIT TYPE

Elément de structure linéaire en béton armé et précontraint

2. NUMERO DE TYPE, DE LOT OU DE SERIE OU TOUT AUTRE ELEMENT PERMETTANT L'IDENTIFICATION DU PRODUIT DE CONSTRUCTION

Voir dossier de conception et indice sur l'étiquette produit.

3. USAGE OU USAGES PREVUS DU PRODUIT DE CONSTRUCTION, CONFORMEMENT A LA SPECIFICATION TECHNIQUE HARMONISEE APPLICABLE, COMME PREVU PAR LE FABRIQUANT

Planchers et ossatures en béton

4. NOM, RAISON SOCIALE OU MARQUE DEPOSEE ET ADRESSE DE CONTACT DU FABRIQUANT

Rector Lesage SAS – 4, LE MAS – 63190 Ravel

5. LE CAS ECHEANT, NOM ET ADRESSE DE CONTACT DU MANDATAIRE

Non applicable

6. LE OU LES SYSTEMES D'EVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES DU PRODUIT DE CONSTRUCTION

2+

7. DANS LE CAS DE LA DECLARATION DES PERFORMANCES CONCERNANT UN PRODUIT DE CONSTRUCTION COUVERT PAR UNE NORME HARMONISEE

Le CERIB organisme notifié n° 1164 :
a réalisé l'inspection du système de contrôle de production en usine selon le système 2+,
a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production.

8. DANS LE CAS DE LA DECLARATION DES PERFORMANCES CONCERNANT UN PRODUIT DE CONSTRUCTION POUR LEQUEL UNE EVALUATION TECHNIQUE EUROPEENNE A ETE DELIVREE

Non applicable

9. PERFORMANCES DECLAREES

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées	
Résistance à la compression du béton	Béton précontraint : 45 MPa	EN 13225 : 2005	
Résistance ultime à la traction et limite d'élasticité en traction des aciers	Acier pour béton précontraint		9.3
	Résistance ultime à la traction (MPa)		1860
	Limite d'élasticité en traction (MPa)		1650
Résistance mécanique (par calcul)	Voir dossier de conception		
Résistance au feu (pour la capacité portante)			
Durabilité vis-à-vis de la corrosion			
Dispositions constructives			

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabriquant identifié au point 4

Signé pour le fabriquant et en son nom par :

A Ravel, le 14/01/2020

